

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
 O Prise en charge : pec@mupras.com
 O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

M23-007658

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 8783 Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL KASSIMI MOHAMED

A 85044

Date de naissance : 22.11.1966

Adresse : 8 Rue ERRAU 81 AM RAMI MAZAGA

HII CASABLANCA
Tél. : 0661155656 Total des frais engagés : 206.30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. CHBANI Abdellah
Médecin du Travail
Hôpital My Youssef - Casa
INPF : 91031500

Date de consultation : 04/10/2023

Nom et prénom du malade : EL KASSIMI Ouar Age: 20

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affections de l'adulte - Traumatisme

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 04/10/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04-10-2023	CA		Gt	<p>Dr. CHBANI Abdellah Médecin du Travail Hôpital My Youssef - Casa INPE : 91031500</p> 

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DAR EL KENZ DR. BIDDA Rajaa Résidence Dar El Kenz Rm E2 - DAP 800 Tél: 05 20 13 28 60 Fax: 05 20 13 28 60 E-mail: biddar@kenza.com.tn	2013-10-23	206,30.

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates a dental arch (maxilla) with 28 numbered teeth arranged in four quadrants. The quadrants are labeled D (left), G (right), H (top), and B (bottom). Each tooth is represented by a circle containing a symbol indicating its function: upper central incisors have 'Y' (yellow), upper lateral incisors have 'P' (purple), upper canines have 'C' (cyan), upper first molars have 'M' (magenta), upper second molars have 'S' (light blue), upper third molars have 'T' (teal), lower central incisors have 'W' (white), lower lateral incisors have 'B' (blue), lower canines have 'D' (dark blue), lower first molars have 'F' (pink), lower second molars have 'R' (orange), and lower third molars have 'U' (light orange). The teeth are arranged in a standard dental sequence: upper arch (D-H-B-G) has teeth 1-8, 10-13, 15-18, 20-23; lower arch (H-B-G-D) has teeth 1-4, 6-9, 11-14, 16-19.

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE LA SANTE
 ET DE LA PROTECTION SOCIALE
 DIRECTION REGIONAL CASABLANCA-SETTAT
 DELEGATION MEDICALE CASA - ANFA
 CENTRE HOSPITALIER GERONIAL
 MOULAY YOUSSEF



وزارة الصحة
 +212 05 14 85 04
 Ministère de la Santé

ORDONNANCE

CASA 6 04 / 10 / 2023

EL KASSIMI Omer

90,80
 1/ ASTAPH 500
 28el x 2/j

31,10
 2/ Diclo 50
 1 CP x 2/j

29,-
 3/ SAT



14,60
 4/ Doliprane 1000 mg
 1 CP x 2/j

10,80
 5/ Fenac
 1 app x 2/j

Dr CHBANI Abdellah
 Médecin du Travail
 Hôpital My Youssef - Casa
 INPE : 91031500

DR CHBANI Abdellah

Institut Pasteur du Maroc - 1
Place Louis Pasteur 20360,
Casablanca, Maroc

Fabriqué par:

VINS BIOPRODUCTS LIMITED
Survey No: 117, Thimmapur (V), Kothur (M),
Rangareddy (Dist.) - 509325, Telangana, India

A conserver entre 2° et 8° C. 'NE PAS CONGÉLÉR.'

'Lire la notice avant l'utilisation.'

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.'

Tout médicament non utilisé ou déchet doit être

jeté conformément à la réglementation en vigueur.'

'Injeter intramusculaire ou souscutanée'

'Conserver à l'abri de la lumière'

DISPOSER DES DECHETS MEDICAUX

Liste 1 - Uniquement sur ordonnance

ANTITOXINE TÉTANIQUE 1500 U.I. B.P.

Solution injectable

1mL ampoule

Chaque mL contient:

Enzyme raffinée, fragment d'immunoglobuline

antitétanique équine ≥ 1500 UI/mL

Conservateur: Cresol B.P. ≤ 0,25% v/v

Stabilisant: Glycine B.P.

Excipient: Chlorure de sodium B.P.

Lire la notice avant utilisation.

Injection intramusculaire ou souscutanée

A conserver entre 2° et 8° C. NE PAS CONGÉLÉR.

Mfg. Lic. No.: 01/MN/AP/2003/Sera/G

PPV: 29.00 DH

LOT N°: 77AT23001

FABR.: 04/2023

EXP.: 03/2025

ANTITOXINE TÉTANIQUE 1500 U.I. B.P.

Solution injectable

1mL ampoule

14,60
PPV 14DH 60
PER 02 / 25
LOT L 471



40,80

LOT 21002
PER 08/24
PPV 41DH80

Posologie et mode d'administration :

La posologie dépend de l'âge, le poids et la fonction rénale du patient, ainsi que de la sévérité de l'infection.

- Dose habituelle chez l'adulte, y compris les personnes âgées :

Voie orale : 250 mg quatre fois par jour.

- Ostéomyélite, endocardite :

Jusqu'à 8 g par jour, divisés en doses toutes les 6 ou 8 heures.

- Prophylaxie chirurgicale :

1 à 2 g par voie intraveineuse lors de l'induction de l'anesthésie suivie par 500 mg toutes les 6 heures par voie IV, IM ou voie orale et ce pour une durée allant jusqu'à 72 heures.

- Dose habituelle chez les enfants :

2 à 10 ans : moitié de la dose adulte.

Moins de 2 ans : le quart de la dose adulte.

- Posologie en cas d'insuffisance rénale :

comme les autres pénicillines, l'utilisation de flucloxacilline chez des patients ayant une insuffisance rénale ne nécessite habituellement pas de réduction de dose. Cependant en présence d'une insuffisance rénale sévère (clairance de la créatinine inférieure à 10ml/min), une réduction de dose ou une extension de la période entre deux doses devrait être considérée. La flucloxacilline n'est pas significativement éliminé par dialyse et donc aucune dose supplémentaire n'est nécessaire pendant ou après une dialyse.

Mode d'administration :

Au respect du mode d'administration : Les formes orales de flucloxacilline sont à prendre une demi-heure à 1 heure avant les repas.

La flucloxacilline en injectable peut être utilisée par voie intraveineuse en utilisant comme solvant de dilution l'eau pour préparation injectable. Le solvant intramusculaire ne peut en aucun cas être utilisé par voie intraveineuse.

La reconstitution de la poudre de flucloxacilline doit se faire dans un volume de solvant suffisant sur la base de 1g/20ml.

L'injection par voie intraveineuse doit être directe lente ou en perfusion (les solutés habituels pour perfusion ne présentent pas d'incompatibilité avec la flucloxacilline).

Présentations :

Gélules : Boîte de 12 gélules à 500mg.

Boîte de 24 gélules à 500mg.

Sirops : 125 mg / 5 ml flacon de 60 ml et Flacon de 100 ml.

250 mg / 5 ml flacon de 60 ml et Flacon de 100 ml.

Une fois reconstitué, le sirop a une validité de 7 jours.

Remplir le flacon jusqu'au trait de jauge avec de l'eau minérale non gazeuse ou de l'eau bouillie refroidie.

Agiter le flacon avant chaque utilisation.

Injectables : Boîte de 1 flacon de Poudre à 1g +1 ampoule de solvant pour injection intra-musculaire (Alcool benzyllique à 3 %).

Boîte de 1 flacon de Poudre à 500 mg +1 ampoule de solvant pour injection intra-musculaire (Alcool benzyllique à 3 %).

Boîte de 1 flacon de Poudre à 250 mg +1 ampoule de solvant eau P.P.I.

Conservation :

Gélules : A conserver à une température inférieure à 25 °C et à l'abri de l'humidité

Poudre pour suspension buvable :

Avant reconstitution : A conserver à l'abri de la chaleur et de l'humidité.

Après reconstitution : A conserver au réfrigérateur.

Poudre pour préparation injectable : A conserver à l'abri de la chaleur et de l'humidité.

Tableau A (Liste I).



Laboratoires Pharmaceutiques PHARMA 5
21, Rue des Asphodèles - Casablanca

Composit

- Formes d'administration :
 - Gélules à 500 mg
 - Flucloxacilline 500 mg
 - Excipient pour la gélule
 - Poudre pour suspension :
 - Flucloxacilline 500 mg
 - Poudre pour suspension : Flucloxacilline 500 mg
 - Formes injectables :
 - Injectable à 500 mg
 - Flacon de préparation : + ampoule
 - Injectable à 500 mg
 - Flacon de préparation : + ampoule
 - Injectable à 500 mg

Flacon de po

+ ampoule de 5ml de

Bronrichter

Propriétés :

Antibiotique de la famille des bêta-lactamines semi-synthétiques du groupe M, résistant à la

Propriétés :

Antibiotique de la famille des bêta-lactamines semi-synthétiques du groupe M, résistant à la pénicillinase staphylococcique. La flucloxacilline est un bactéricide.

Le spectre d'activité : *Staphylococcus aureus*, *Staphylococcus epidermidis*, *Streptococcus pyogènes*, *Streptococcus pneumoniae*, *Clostridium* spp, *Bacillus anthracis*, *Neisseria* spp.

Indications :

Infections à germes sensibles :

- infections de la peau et des tissus mous;
 - infections ostéo-articulaires;
 - infections des voies respiratoires;
 - infections de la sphère ORL;
 - Septicémie, entérocolite, ostéomyélite, méningite et endocardite à staphylocoques.

Contre-indications :

Allergie aux antibiotiques de la famille des bêta-lactamines (pénicillines et céphalosporines).

Mises en garde et précautions d'emploi :

- Mises en garde et précautions d'emploi :**

 - La survenue de toute manifestation allergique impose l'arrêt du traitement.
 - Des réactions d'hypersensibilité (anaphylaxie) sévères et parfois fatales ont été exceptionnellement observées chez des malades traités par les pénicillines M. leur administration nécessite donc un interrogatoire préalable. Devant des antécédents d'allergie typique à ces produits, la contre-indication est formelle.
 - En cas d'insuffisance rénale, il est inutile de réduire la posologie habituelle de la forme orale.
 - Nouveau-né : administrer avec prudence au nouveau-né en raison du risque d'hyperbilirubinémie par compétition de fixation sur les protéines sériques (ictère nucléaire).

Grossesse et allaitement :

Grossesse : la flucloxacilline doit être utilisée avec précaution chez la femme enceinte.

Allaitement : La fluclouxacilline doit être utilisée avec précaution chez la femme enceinte. Allaientement : La fluclouxacilline passant dans le lait maternel, l'éventualité d'une suspension de l'allaitement doit être envisagée.

Effets indésirables :

- Effets indésirables :**

 - Manifestations allergiques : fièvre, urticaire, éosinophilie, œdème de Quincke, exceptionnellement choc anaphylactique.
 - Troubles digestifs : nausées, vomissements, diarrhées.
 - Augmentation rare et modérée des transaminases (ASAT, ALAT), exceptionnellement hépatites icteriques.
 - Réactions hématologiques réversibles : anémies, thrombopénies, leucopénies.

ديكلوفارما ٥°

(ديكلوفناك صوديك)

التركيب

الدواء	المكونات	ديكلوفارما ٥° محلول للحقن من فئة ٧٥ ملخ	ديكلوفارما ٥° أقراص ٥٠ ملخ - حمولات	ديكلوفارما ٥° حمولات
ديكلوفناك صوديك		٧٥ ملخ	٥٠ ملخ	١٠٠ ملخ
سواغ		كمية كافية ل ٣ ملل	كمية كافية ل ١ قرص	كمية كافية ل ١ حمولة

داعي الاستعمال :

أمراض الروماتيزم الناتجة عن التهاب المفاصل أو العضلات

موانع الاستعمال :

- قرحة المعدة والاثني عشر

- اضطرابات خطرة للجهاز الهضمي

- الحمل والرضاعة

- قصور كلوي

- اضطرابات في خلايا الدم

- عند استعمال الأدوية ضد تختثر الدم

- عند الاشخاص الذين بعد تناولهم الاسيداستيل سلسيل أو ادوية أخرى مضادة للبروستاكلاندين ستاتين، حصلت لهم نوبة ربو

- الأطفال دون ١٥ سنة (محلول الحقن و الحمولات) و دون ١٢ سنة (أقراص).

التأثيرات الغير المرغوب فيها :

- اضطرابات هضمية خاصة في بداية العلاج

- ظواهر حساسية (نادراً) : أحمراء الجلد، حكة، نوبة ربو

- صداع، أرق، العياء

- في حالات العلاج المطول يمكن ظهور اضطرابات في خلايا الدم، قصور كلوي.

المقادير وكيفية الاستعمال :

- ديكلو فارما ٥ : أقراص من فئة ٥٠ ملخ

- جرعة العلاج : ١ قرص ٣ مرات / يوم بعد الأكل

- جرعة الصيانة : ١ قرص ٢ مرات / يوم بعد الأكل

- ديكلو فارما ٥ حمولات من فئة ١٠٠ ملخ : ١ إلى ٢ حمولات / يوم.

- ديكلو فارما ٥ محلول للحقن : حقنة واحدة في اليوم عن طريق العضل لمدة يومين ثم يتم استعمال الأقراص أو الحمولات.

التقديم :

- ديكلو فارما ٥ أقراص من فئة ٥٠ ملخ : علبة من ٢٠ قرصا

- ديكلو فارما ٥ حمولات من فئة ١٠٠ ملخ : علبة من ١٠ حمولات

- ديكلو فارما ٥ محلول للحقن من فئة ٧٥ ملخ : علبة من ٦ محلالي للحقن.

- ديكلو فارما ٥ محلول للحقن من فئة ٧٥ ملخ : علبة من ٢ محلالي للحقن.

- لا يجب أن يترك هذا الدواء في متناول الأطفال.



DICLO PHARMA 5

(DICLOFENAC SODIQUE)

DICLO
DICLOFENAC SODIQUE

Pharma

50 mg

COMPOSITION

Spécialités	Diclo pharma 5* 75 mg injectables		
Composants	75 mg	50 mg	100 mg
Excipients	q.s.p. 3 ml	q.s.p. 1 comprimé	q.s.p. 1 suppositoire

LOT : 2126
PER : 01 - 26
P.P.V : 31 DH 10

INDICATIONS

Maladies rhumatismales à localisation articulaire : arthrite rhumatismale, ostéoarthrose. Maladies rhumatismales à localisation extra-articulaire : périarthrites, bursites, tendinites, myosites, lombosciatalgies.

CONTRE-INDICATIONS

Le produit ne doit pas être administré en cas d'ulcère gastrique ou duodénal, de graves troubles gastro-entériques, de grossesse, durant l'allaitement, d'insuffisance rénale ou d'altération de l'hémopoïèse ou en cours de traitement avec les anticoagulants.

Comme d'autres anti-inflammatoires non stéroïdiens, le Diclofénac est contre-indiqué chez les sujets qui, après administration d'acide acétylsalicylique ou d'autres médicaments qui inhibent la prostaglandine synthétase, ont présenté des crises asthmatiques, l'urticaire ou rhinite aiguë. De plus, il est contre-indiqué dans les cas d'hypersensibilité individuelle vérifiée au Diclofénac. Enfant de moins de 15 ans pour les injectables et les suppositoires et moins de 12 ans pour les comprimés

EFFETS INDESIRABLES

Surtout au début du traitement on pourra enregistrer des troubles gastro-intestinaux tels que nausées, diarrhées, flatulences.

Si des troubles plus graves se présentent (selles foncées ou douleurs épigastriques), il faudra consulter un médecin.

Rarement, on aura des manifestations allergiques telles que rash cutané, prurit, crises asthmatiques et/ou réactions anaphylactiques ou anaphylactoïdes.

Quelquefois, on a enregistré des troubles du SNC tels que céphalée, excitation, irritabilité, insomnie, asthénie, éblouissement.

En cas particulier dans les traitements prolongés, peuvent se présenter des oedèmes périphériques, une augmentation des transaminases, l'ulcère, des altérations de l'hémopoïèse (leucopénie, thrombopénie, anémie aplastique), une insuffisance rénale, un syndrome néphrotique, un érythème exsudatif multiforme. Quelquefois, rarement, chez des sujets l'emploi des suppositoires peut déterminer l'apparition de phénomènes collatéraux locaux et transitoires (brûlures, ténèse).

POSOLOGIE

Comprimés gastro-résistants de 50 mg : Thérapie d'attaque : 1 comprimé, 3 fois/jour. Thérapie prolongée : 1 comprimé, 2 fois/jour (le matin et le soir) ; dans certains cas on prévoit une réduction de la posologie).

Administrer durant ou après les repas (le petit déjeuner et le dîner)

Suppositoires de 100 mg : 1 suppositoire, 1-2 fois/jour.

La thérapie rectale peut être associée à la thérapie orale : 1 suppositoire, le soir, et 1 comprimé de 50 mg lors du petit déjeuner.

Ampoules injectables de 75 mg : 1 ampoule/jour par voie intramusculaire pendant 2 jours puis passer aux comprimés ou aux suppositoires.

PRESENTATIONS

Boîte de 20 comprimés gastro-résistants de 50 mg.

Boîte de 10 suppositoires de 100 mg.

Boîte de 6 ampoules injectables de 75 mg.

Boîte de 2 ampoules injectables de 75 mg.

NE PAS LAISSER A LA PORTEE DES ENFANTS

LISTE II

A19452
FXT7

